



Rapport d'activité 2010
Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne

SYMBO

L'année 2010 a été marquée par un travail important sur le volet quantitatif du SAGE, après une proposition de volume prélevable transmise par la CLE au Préfet coordonnateur de bassin dès le mois de janvier.

En application de la **mesure 4.3 du SAGE**, le présent rapport d'activité retrace l'ensemble des actions menées par la cellule d'animation du SAGE Boutonne, pour le compte de la CLE, pendant l'année 2010.

I] LES TRAVAUX DE LA CLE

*** Les réunions**

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie à 4 reprises en séances plénières en 2010. Des délibérations importantes ont été prises au cours de ces réunions, et notamment la proposition de volume prélevable au Préfet coordonnateur de bassin. Les tableaux de bord 2008 et 2009 ont par ailleurs été validés. La CLE a également pris l'engagement de lancer la révision du SAGE afin qu'un nouvel arrêté préfectoral soit pris d'ici fin 2012. Une étude globale sur le fonctionnement du bassin devrait être lancée en 2011 dans ce cadre, la CLE ayant validé le cahier des charges en 2010.

Parallèlement à ces séances plénières, plusieurs commissions se sont réunies en 2010 dans le but de faire avancer les différents dossiers.

*** La communication**

Compte-tenu de la charge de travail très importante en 2010, les actions de communication de la CLE n'ont pas été très nombreuses. Néanmoins, des opérations ponctuelles ont été réalisées. Elles s'inscrivent dans le cadre des mesures 2b.19 et 4.3 du SAGE.

- *A destination du public :*

Dans le cadre du jumelage franco-québécois entre l'EPTB Fleuve Charente et le COVABAR (Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu) les causeries Champlain sont organisées chaque année. Elles sont l'occasion d'échanges originaux sur les grands enjeux relatifs à l'eau et visent à ce que la sauvegarde et la valorisation de la ressource en eau soient prises en charge par toutes les parties prenantes.

En 2010 elles se sont déroulées du 2 au 4 septembre sur le bassin de la Charente, et ont donné lieu à une demi-journée sur le Bassin de la Boutonne, le 2 septembre, avec la visite de la minoterie Etournaud de St Julien de l'Escap.

Cette demi-journée a été organisée grâce à un partenariat entre la CLE et les syndicats du bassin (SYMBO, SIBA et SMBB) : la réalisation d'une exposition a permis de présenter les travaux réalisés sur le territoire de la Boutonne. Elle était axée sur les grandes étapes du SAGE et les principaux enjeux du bassin, et a également été l'occasion de visiter les installations du moulin.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanges enrichissants et diversifiés avec un public inédit.

- *A destination des acteurs locaux :*

- Boutonne aval :

Fin 2009, une réunion sur le terrain à destination des releveurs a été organisée par le SYMBO. Elle a été assortie d'une inauguration du réseau d'échelles limnimétriques sur la Boutonne aval.

- Boutonne moyenne :

La mise en place du réseau d'échelles limnimétriques sur la Boutonne moyenne s'est achevée en septembre 2010. Dans la continuité, une inauguration du réseau d'échelles limnimétriques sur la partie moyenne du bassin a été organisée, à laquelle ont été conviés les financeurs ainsi que l'ensemble des acteurs concernés (associations de protection de la nature et de l'environnement, associations d'irrigants, ...).

- *Articles de presse :*

Des articles de presse ont été régulièrement publiés dans la presse locale pour expliquer à la population les avancées des travaux de la CLE.

- *Site Internet :*

Le site Internet du SAGE Boutonne est en ligne depuis le mois d'août 2010 à l'adresse : www.sageboutonne.fr . Le site a été créé par le chargé d'études du SYMBO, qui l'alimente et l'actualise régulièrement. Il permet de diffuser des données sur l'ensemble des thèmes liés à l'eau, de mettre à disposition la documentation liée au SAGE Boutonne (documents du SAGE, comptes-rendus et travaux de la CLE, etc.).

Le chargé d'études a également procédé au référencement du site sur les divers moteurs de recherche.

En parallèle, une présentation du site Internet du SAGE Boutonne a été réalisée lors de la séance plénière de la CLE du 3 novembre 2010.

*** La participation aux réunions des partenaires**

La participation de représentants de la CLE à une cinquantaine de réunions en 2010 a permis d'entretenir les relations avec l'ensemble des partenaires. Elles sont l'occasion d'acquérir de nombreuses informations sur les diverses actions menées sur le terrain en lien direct ou indirect avec le SAGE.

- *Préfectures, DISE, DDAF*

La CLE est représentée aux différentes réunions organisées en Préfecture ou en DDT(M). En 2010, la participation aux cellules de vigilance des Préfectures de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres a permis de suivre régulièrement l'évolution de l'étiage sur le bassin. La CLE est également invitée à différents groupes de travail des DISE 17 et 79. En 2010, de nombreuses réunions se sont tenues en particulier concernant la révision des classements des cours d'eau ou la mise en place des MAEt.

- *Agence de l'Eau Adour Garonne*

L'Agence de l'Eau Adour Garonne est un partenaire privilégié de la CLE. Elle propose par exemple des formations pour les animateurs de SAGE. Ces journées sont l'occasion d'échanges d'expérience particulièrement intéressants entre les animateurs du bassin Adour Garonne. Plusieurs colloques ont également été organisés par l'Agence de l'eau. La CLE était notamment représentée à un colloque concernant les liens indispensables à établir entre urbanisme et gestion de l'eau.

- *EPTB Charente*

Les réunions de l'Institution du fleuve Charente permettent de suivre les actions menées à l'échelle de tout le bassin Charente, et notamment le suivi du plan de gestion des étiages et le programme migrateurs. En 2010, plusieurs réunions concernant le lancement du SAGE Charente ont également été organisées. Des échanges entre les deux CLE seront programmés dès la nomination de la CLE du SAGE Charente pour définir les modalités de travail d'un inter-SAGE. Des échanges techniques ont déjà débuté pour préfigurer ces travaux.

- *SMBB, SIBA, syndicat Boutonne aval, SYMBO*

Les réunions des syndicats sont l'occasion de connaître les programmes de travaux menés sur le terrain par les équipes d'entretien et les techniciens de rivière ainsi que les études menées à l'échelle du bassin versant. Ces nombreux échanges permettent d'acquérir une bonne connaissance des interventions menées dans le cadre du SAGE sur l'ensemble du territoire. De plus, des interventions sont régulièrement faites par la cellule d'animation du SAGE lors des réunions de ces structures pour informer les adhérents sur l'évolution du SAGE et ses implications. Ces structures ont été particulièrement mises à contribution en 2010 dans le cadre de l'élaboration des tableaux de bord 2008 et 2009.

- *Syndicat 4B*

Le lancement du programme Re-Sources sur la Boutonne en Deux-Sèvres a impliqué une relation étroite entre le syndicat 4B et les représentants de la CLE. Une dizaine de réunions se sont tenues en 2010 pour présenter les différentes phases d'avancement du diagnostic. La CLE était systématiquement représentée aux comités techniques, comités agricoles et comités de pilotage.

- *Conseil Général 17*

Le Conseil Général de Charente-Maritime porte différents projets en relation directe avec la Boutonne. Notamment, des échanges réguliers ont lieu avec le service des voies d'eau chargé de gérer la Boutonne aval. En parallèle, un projet de cheminement le long des berges de la Boutonne aval et moyenne est en instance de finalisation fin 2010. Ces travaux ont été suivis par la CLE.

- *Plan de gestion Trézence*

La cellule d'animation du SAGE a été associée à une réunion concernant la réalisation du cahier des charges visant à faire appel à un prestataire pour l'élaboration du Plan de gestion Trézence.

- *Manifestations diverses*

Outre ces réunions techniques, des représentants de la CLE ont participé à différentes rencontres, aux assemblées générales des associations d'irrigants, de protection de l'environnement, de pêcheurs, ou de l'UNIMA.

II] LES PRIORITES DE 2010

* La gestion quantitative

- *Proposition d'un volume prélevable par la CLE*

En écho à la mesure 1.1 du SAGE, la CLE a décidé de se saisir de ce dossier important dans le cadre de la restauration de l'équilibre quantitatif sur le bassin. En effet, cet enjeu représente un des objectifs prioritaires du SAGE. La volonté forte de la CLE de s'impliquer dans cette démarche nationale est spécifique à la Boutonne puisque c'est le seul bassin sur Adour Garonne où les débats conduits en CLE ont abouti à la proposition d'un volume prélevable.

Ainsi, après une année de débat concernant la définition des volumes prélevables par usage sur le bassin de la Boutonne, la CLE a formulé une proposition chiffrée au Préfet coordonnateur de bassin (PCB) lors de la séance plénière du 11 janvier 2010. Les propositions de volumes prélevables émises par la CLE figurent dans le tableau en annexe. Le PCB doit transmettre des directives sur les volumes prélevables définitifs qu'il conviendra de respecter sur le bassin.

La circulaire ministérielle du 3 août 2010 relative à *la résorption des déséquilibres quantitatifs en matière de gestion d'eau et gestion collective des prélèvements d'irrigation dans les bassins où l'écart entre le volume prélevé en année quinquennale sèche et le volume prélevable est supérieur à un seuil de 30%* propose une possibilité de report de la date d'atteinte de l'équilibre quantitatif au 31 décembre 2017 pour les bassins mentionnés précédemment.

Le bassin versant de la Boutonne étant concerné, une présentation de cette circulaire a été effectuée en CLE plénière du 16 septembre 2010. Le vote du report de la date d'atteinte de l'équilibre quantitatif du bassin au 31 décembre 2017 a eu lieu lors de la CLE plénière du 3 novembre 2010.

En parallèle des débats sur la Boutonne, la cellule d'animation du SAGE a été associée au comité de pilotage chargé de proposer des volumes prélevables à l'échelle du bassin de la Charente.

- *Suivi de la révision du PGE (Plan de Gestion des Etiages) Charente*

La révision du PGE Charente a été actée en 2010, et prévoit une mise à jour impliquant la mise en place de quelques chantiers : l'intégration des volumes prélevables définitifs quand ces derniers seront actés par le Préfet coordonnateur de bassin, le suivi des réserves de substitution, une étude sur l'évolution hydrologique du bassin de la Charente face au changement climatique. Les travaux menés dans le cadre de la révision du PGE ont notamment servi dans le débat sur les volumes prélevables, comme le prévoit la mesure 1.1 du SAGE.

La cellule d'animation du SAGE a été associée en 2010 aux réunions du comité de suivi du PGE. En 2011 la CLE continuera de suivre les travaux menés dans le cadre de la révision du PGE, en particulier les conclusions relatives au changement climatique.

- *La mise en place d'échelles limnimétriques*

La mesure 1.23 du SAGE Boutonne recommande la mise en place d'un réseau d'échelles limnimétriques sur le bassin versant dans le but d'améliorer la gestion des affluents de la Boutonne. Le travail sur ce dossier avait débuté dès 2006 par le recensement précis des besoins dans les 3 sous-bassins amont, moyen et aval, en collaboration avec les acteurs locaux. Depuis l'approbation du SAGE en décembre 2008, la cellule d'animation du SAGE a relancé le chantier et s'est chargée de la phase opérationnelle. Ainsi, le SYMBO a acquis et installé une trentaine d'échelles sur les différents sous-bassins.

- Boutonne aval :

Le réseau d'échelles limnimétriques a été finalisé en mars 2010 sur la Boutonne aval. Une réunion en présence des releveurs s'est tenue afin d'établir une liste des releveurs et des releveurs suppléants associés, qui se sont engagés par écrit à assurer les relevés pour le suivi du réseau sur ce sous-bassin. Un carnet de relevé leur a été fourni. Les relevés ont débuté en avril 2010.

- Boutonne moyenne :

Le réseau d'échelles limnimétriques a été mis en place entre juin et septembre 2010. Les relevés ont débuté en septembre 2010.

- Boutonne amont :

L'échelle limnimétrique du Pont de la Loge, mise en place fin 2009, a pu être relevée durant toute l'année 2010. Depuis le courant de l'année 2010 trois relevés supplémentaires sont centralisés au SYMBO grâce à la mise en place de deux nouvelles échelles, et à une échelle préexistante nouvellement relevée.

Trois analyses comparatives ont été réalisées sur les différents compartiments du bassin de la Boutonne, entre les niveaux relevés sur le réseau d'échelles et les débits mesurés au Moulin de Châtre et à Saint Jean d'Angély. Ces études ont été présentées fin 2010 à tous les releveurs, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du réseau (Boutonne Amont, Moyenne et Aval), en partenariat avec le Service des Voies d'Eau du Conseil général de Charente Maritime, qui a présenté à cette occasion le bilan de l'étiage 2010 sur le cours principal de la Boutonne.

- *La station de jaugeage de St Jean d'Angély*

La mesure 1.22 du SAGE recommande l'installation d'une station de jaugeage à St Jean d'Angély dans le but de mesurer de façon représentative les débits de la Boutonne moyenne.

En 2010, des contretemps liés à des contraintes d'ordres physiques et techniques n'ont pas permis de finaliser la courbe de tarage. Cependant, des jaugeages ponctuels et réguliers sont effectués par le service de prévision des crues. Il faudra donc attendre encore quelques temps avant de pouvoir définir les seuils de gestion prévus par la disposition 1.6.

- *L'étiage*

L'étiage 2010 s'est avéré particulièrement sévère. La cellule d'animation du SAGE a représenté la CLE aux différentes cellules de vigilance organisées par les Préfectures.

*** Le suivi du SAGE : le tableau de bord**

Le tableau de bord du SAGE est un outil de pilotage qui permet de suivre l'efficacité des actions mises en œuvre sur le bassin. Il est demandé à travers les mesures 4.4 et 4.5 du SAGE. Compte-tenu des travaux de 2009, le tableau de bord initial (2008) n'avait pu être finalisé avant la fin de l'année. Il a ainsi été validé par la CLE en 2010, tout comme le tableau de bord 2009.

Ces outils ont nécessité un travail important de la part de la cellule d'animation du SAGE. Le travail sur le tableau de bord initial avait débuté en 2006-07 avec la validation d'une première liste d'indicateurs. Suite à l'annulation de l'arrêté préfectoral du SAGE en 2007, ce travail avait été mis en suspens pour reprendre en 2009. Ce premier tableau de bord a ainsi été validé en 2010 par la CLE. Entre temps, un cahier des charges pour l'élaboration des tableaux de bord a été publié par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Le tableau de bord 2009, validé par la CLE en 2010 également, a donc été élaboré conformément à ce cahier des charges. De ce fait il diffère nettement du tableau de bord 2008 par le fond et par la forme.

*** La révision du SAGE**

Comme le précise la mesure 4.13 du SAGE, la CLE doit lancer la procédure de révision du SAGE dans les trois ans qui suivent son approbation. En parallèle, le règlement du SAGE visant à le rendre opposable aux tiers doit être finalisé en 2011, et le SAGE doit être mis en adéquation avec les orientations du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 (délais réglementaires imposés en 2009).

La nécessité de réviser le SAGE a été présentée en CLE, et le lancement de la révision a été adopté lors de la séance plénière du 16 septembre 2010.

Dans ce contexte, une étude globale à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Boutonne va être réalisée. Elle servira de support à la révision du SAGE. Cette étude globale a pour objectif d'identifier les différents facteurs ayant un impact sur les pénuries d'eau et les assècs, et de faire partager ce diagnostic à l'ensemble des acteurs.

Un cahier des charges à été élaboré de façon conjointe avec les différents partenaires, il détaille l'ensemble des prestations attendues pour la réalisation de l'étude. Le lancement de l'étude globale ainsi que le cahier des charges associé ont été validés en CLE.

Les principales étapes de la révision du SAGE sont les suivantes :

- Mise en œuvre de la révision :
 - Modification du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau, et mise en conformité avec le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 ;
 - Actualisation de l'évaluation environnementale ;
 - Elaboration du règlement du SAGE ;
- Approbation du SAGE révisé par la CLE ;
- Phase de consultation ;
- Approbation du SAGE par arrêté préfectoral.

Par ailleurs, il faut noter que le mandat de la CLE est arrivé à échéance le 4 novembre 2010. En effet, la CLE avait été nommée par arrêté préfectoral en date du 4 novembre 2004 pour un mandat de 6 ans. La séance plénière de la CLE qui s'est tenue le 3 novembre 2010 était donc la dernière avant son renouvellement qui doit s'opérer en 2011.

III] LE SUIVI DES INITIATIVES LOCALES ET DE LA REGLEMENTATION

*** Le Programme Re-Sources**

Compte-tenu des problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable de bonne qualité en Deux-Sèvres, le syndicat 4B pilote une opération Re-Sources sur son territoire. Dans ce cadre, des échanges importants sont réalisés entre la cellule d'animation du SAGE et celle du programme Re-Sources afin de garantir la cohérence de la gestion de l'eau sur le bassin versant.

Cette année, la cellule d'animation du SAGE Boutonne a notamment été associée au comité agricole, pour le partage du diagnostic et la présentation des pistes d'actions qui en découlent.

Le suivi de ce programme entre dans le cadre des mesures 2a.2 et 2b.8 du SAGE.

*** L'étude hydromorphologique de la Boutonne amont**

Afin de dresser le bilan de l'état hydraulique et hydrologique sur le bassin de la Boutonne amont, le SMBB a lancé une étude hydromorphologique en 2009. La cellule d'animation du SAGE est associée aux travaux menés dans le cadre de cette étude, qui correspond à la mesure 3.6 du SAGE. L'année 2010 a été l'occasion de présenter les résultats du diagnostic, mais également le programme prévisionnel d'actions qui ressortent parmi les priorités identifiées par les différents collèges (élus, agriculteurs, usagers locaux, ...).

L'étude a également fait l'objet d'une présentation par le bureau d'étude qui l'a conduite (Géodiag), lors de la CLE du 16 septembre 2010.

*** Les dossiers réglementaires ou nécessitant l'accompagnement des services de l'Etat**

*** Classement des cours d'eau :**

La cellule d'animation du SAGE a été conviée à participer à des réunions d'information. Elle a également été associée à la réunion de concertation du 3 novembre 2010 pour le classement des cours d'eau

*** MAEt :**

Le SYMBO se positionne en tant que porteur de projet MAEt pour la campagne 2011 sur l'ensemble des zones du bassin de la Boutonne pour lesquelles il n'existe pas encore de porteur de projet. Dans ce cadre, un dossier de candidature a été élaboré fin 2010. Ainsi le SYMBO a été officiellement désigné comme opérateur habilité à présenter un projet de MAEt en 2011 sur ce territoire par arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2010.

Un projet de MAEt pour l'année 2011 a été rédigé par la cellule d'animation du SAGE, et présenté en CRAE du 9 décembre 2010 pour validation.

*** Natura 2000 :**

Site « Vallée de la Boutonne » : La cellule d'animation du SAGE a été associée récemment à l'émergence de ce site Natura 2000. Le diagnostic préalable à l'élaboration du Document d'objectifs a été réalisé. Ses principales conclusions ainsi que les grandes orientations qui en découlent ont été présentées lors d'une réunion dédiée. Ces orientations serviront de lignes directrices pour l'élaboration du Document d'objectifs du site.

Site « Estuaire et Basse vallée de la Charente » : la cellule d'animation du SAGE a été associée très récemment à l'élaboration du Document d'objectifs de ce site. Elle a participé fin 2010 à une réunion d'échange de données pour la finalisation du diagnostic.

*** La veille réglementaire et la tenue d'une revue de presse**

De nombreux textes réglementaires concernant la gestion de l'eau et les SAGE ont encore été publiés en 2010. La cellule d'animation du SAGE a dû en faire la synthèse afin de prévoir les procédures de révision et d'organiser la mise en place des nouveaux outils de gestion, notamment pour l'irrigation.

En parallèle, la tenue d'une revue de presse permet de suivre l'évolution des nombreux travaux concernant la gestion de l'eau sur le bassin de la Boutonne.

*** Les dossiers de demande de déclaration et d'autorisation au titre de la loi sur l'eau**

Depuis décembre 2008 et conformément à la mesure 4.3 du SAGE, les services de l'Etat font parvenir à la CLE les dossiers soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau pour information et ceux soumis à autorisation pour avis. En 2010, 6 dossiers soumis à déclaration ont été envoyés par les services de la DISE 17.

IV] MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MIS A DISPOSITION DE LA CLE

En 2010, les moyens humains mis à disposition de la CLE pour l'animation du SAGE ont représenté 2 postes à temps complets : Manuella BROUSSEY, l'animatrice du SAGE et Antoine MAZIN, technicien.

La finalisation du travail sur les volumes prélevable a représenté environ 20% du temps de travail de la cellule d'animation du SAGE. La finalisation / l'élaboration des tableaux de bord 2008 et 2009 ont quant à elles représenté 50% du temps de travail, tandis que la rédaction du cahier des charges de l'étude pour la révision du SAGE en a nécessité environ 20%. Les 10% du temps de travail restant ont été consacrés au suivi des autres dossiers.

Les dépenses réalisées pour l'animation du SAGE en 2010 se sont élevées à environ 98 000 €. Le plan de financement laisse apparaître le bilan suivant :

- 50% de subvention de l'Agence de l'eau
- 20% de subvention du conseil régional
- 30% d'autofinancement du SYMBO (il faut noter que les Conseils généraux de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres participent directement à travers le budget du SYMBO).

V] BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2010 a été marquée par un important travail de suivi du SAGE, notamment avec l'élaboration et la finalisation des tableaux de bord 2008 et 2009. Cette année a également été l'occasion du lancement concret de la révision du SAGE Boutonne, avec en particulier l'élaboration du cahier des charges de l'étude globale qui servira de base à cette révision.

Le travail sur les volumes prélevable s'est poursuivi et a nécessité une part non négligeable du temps de travail de la cellule d'animation du SAGE. Il s'est concrétisé en janvier 2010 par le vote de la CLE sur une proposition de volumes prélevables transmise au Préfet Ccoordonnateur de Bassin. Ce résultat, unique sur le bassin Adour Garonne, montre la volonté et la réussite de la CLE à faire aboutir un dossier qui est au cœur des préoccupations des instances de bassin et des instances nationales. Les directives sur les volumes prélevables définitifs doivent être transmises prochainement par le Préfet Coordonnateur de Bassin.

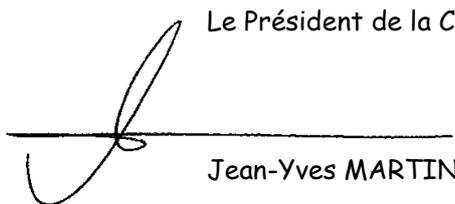
Des chantiers ponctuels et des actions de communication ont été réalisés en parallèle, et notamment la finalisation du réseau d'échelles limnimétriques sur le bassin.

2011 sera donc l'année du lancement de l'étude de la révision du SAGE. Il faudra également procéder au renouvellement de la CLE, et poursuivre les réflexions sur les évolutions qu'il est nécessaire d'apporter au SAGE. L'élaboration du tableau de bord 2010 constituera une partie du temps de travail de la cellule animation du SAGE, qui devra également assurer l'animation agro-environnementale relative à la MAE+ irrig_02 sur une partie du bassin versant de la Boutonne, ainsi que son suivi.

Une autre mission importante de la cellule d'animation du SAGE sera de suivre l'ensemble des programmes mis en place sur le territoire du bassin de la Boutonne (Natura 2000, programme Ressources, etc.) afin de veiller à leur cohérence, en particulier en lien avec les différentes mesures du SAGE Boutonne.

Quant aux actions de communication, elles devront être largement poursuivies, et l'implication de la CLE devra être favorisée auprès de partenaires toujours plus nombreux.

Le Président de la CLE



Jean-Yves MARTIN

ANNEXE : Volumes prélevables par usage pour le bassin de la Boutonne
CLE du 11/01/10

	PGE 2004	Volumes AGR autorisés 2009	Bilan PGE 2009 16/06 - 30/09	Estimation BRGM	VP AGR 01-04/30-09	VP AGR hiver	Vol. AEP/an	Vol. IND/an	Vol. IND/01- 04-30-09
Boutonne Infra	-	2,87		-	2,70		1		
Boutonne ESU et nappes d'accompagnement	2,80	14,87	2,70	0,75	0,75 – 3,8	3,10	2,7	1,8	0,90
TOTAL BOUTONNE		17,74			3,45 – 6,5	3,10*	3,70	1,8	0,90

* D'autres projets de retenues de substitution sont à l'étude en 2010 pour 6,5 Mm³. Le volume prélevable hivernal sera révisé dès que les projets auront obtenu l'autorisation préfectorale validant les études d'impact.

- Révision du volume prélevable en fonction de l'amélioration des connaissances et de la réalisation de projets liés à des usages prioritaires
- Pour les ouvrages captant les eaux souterraines captives, nécessité de vérifier leur bonne isolation des eaux et nappes superficielles.

Vp : volume prélevable

ESU : eaux superficielles

ESO liées : eaux souterraines ayant un impact sur les eaux superficielles

Infra : Nappe de l'Infratoarcien située en Deux-Sèvres

AGR : agriculture

AEP : alimentation en eau potable

IND : industrie

PGE : Plan de Gestion des Etiages